

ANNULATION DE LA VOIE D'ACCÈS PROFESSIONNELLE 2022

La semaine dernière, l'ensemble de la police nationale apprenait, stupéfaite, l'annulation du concours d'accès au grade de commissaire de police par la voie d'accès professionnelle. Une enquête avait en effet mis en lumière une fraude caractérisée, au plus haut niveau du jury, au profit d'une candidate.

Si la faute présumée de ces deux policiers, désormais suspendus, est absolument personnelle, nous ne pouvons que regretter l'image déplorable qu'elle donne de notre institution et de notre corps. Le seul point positif à retirer de cette affaire est qu'une fois de plus, nous avons prouvé grâce à nos propres services de contrôle notre capacité à faire le ménage en interne, quelles qu'en soient les conséquences médiatiques et organisationnelles ou le niveau de grade des personnes mises en cause, ce qui nous honore collectivement.

Ce n'est toutefois qu'une maigre consolation pour les nombreux policiers de tous grades touchés directement: les candidats, d'abord, qui se sont investis, organisés, qui ont stressé et planché, qui pour certains se sont réjouis d'une première étape franchie et pour qui tout est à recommencer; les autres membres du jury non mis en cause, ensuite, qui se sont mobilisés, qui ont tenté de mener avec professionnalisme un processus de recrutement de qualité et découvrent avec nous que leur travail est gravement entaché. Nous adressons donc un message de sympathie aux nombreuses "victimes collatérales" de ces dérives personnelles graves.

Pour des raisons juridiques et d'équité, il n'aurait pas été suffisant de n'annuler qu'une partie des épreuves. Un nouveau concours sera donc organisé pour la VAP. Il sera mis en œuvre au plus vite, en tentant de concilier les absences d'été des personnels mais également la nécessaire rapidité du processus pour que la 74ème promotion puisse débiter sa scolarité à une date acceptable. Les inscriptions auront donc lieu du 15 mai au 15 juin, les épreuves écrites le 05 juillet, l'épreuve de priorisation le 02 septembre, avec une rentrée décalée pour l'ensemble de la promotion au 26 septembre. C'est un moindre mal.

Nous notons enfin que ce malheureux épisode impacte également d'autres dossiers majeurs pour la police nationale. Le mis en cause issu du CCD cumulait jusqu'ici de nombreuses casquettes, celle de président de jury n'étant finalement qu'à la rubrique hobby ponctuel d'une fiche de poste trop chargée:

- celle de la réforme de l'évaluation 360 du CCD, qui commence tout juste avec l'ouverture de 4 postes sur l'actuel télégramme;

- mais, surtout, celle des DDPN à venir, dossier qui, nous le rappelons une nouvelle fois à nos autorités, inquiète particulièrement la majorité de nos collègues qui trouvent cette réforme obscure, au calendrier trop audacieux et porteuse de risque pour la clarté de notre organigramme jusqu'ici hiérarchisé.

Si quelques points positifs pouvaient découler de ce désastre, nous souhaiterions qu'un poste à temps complet soit consacré à une réforme qui va bouleverser plus de 100 ans d'organisation en spécialités; que la personnalité soit choisie de manière à pouvoir fédérer, entraîner et convaincre après avoir réellement consulté; que ce soit l'occasion de repenser la méthode de cette réforme, qui vu son ampleur mérite une équipe projet consolidée, nourrie par les contributions de nos collègues de terrain, à l'écoute des réalités et des inquiétudes qui se généralisent.

Nous en exprimons clairement le vœu, en souhaitant une nouvelle fois un très bon courage et une bonne réussite à ceux qui s'apprentent, pour la deuxième fois de l'année, à passer les épreuves de la VAP.

Sincèrement

Olivier BOISTEAUX - Président du SICP

Jean-Paul MEGRET et Tristan COUDERT - Secrétaires Nationaux



4, rue Blanche - 95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

09 87 10 75 63

secretariat@commissaires.fr

www.commissaires.fr

@SICPCommissaire

@SICPcommissaires